
CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

30 NOVEMBRE 2025

Nous vous présentons le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds pour l'exercice clos le 30 novembre 2025. Ce document présente les principales données financières, mais non les états financiers complets de la Société. Les états financiers annuels et les notes annexes sont joints à ce rapport.

Les investisseurs peuvent également obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration de la Société, du dossier de vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille en consultant notre site Web (www.lifesplit.com) ou en communiquant avec nous par écrit, à l'adresse suivante : Investor Relations, 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2.

Ces rapports peuvent être consultés et téléchargés à partir du site Web de la Société (www.lifesplit.com) ou de SEDAR+ (www.sedarplus.com).

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Canadian Life Companies Split Corp. investit principalement dans un portefeuille d'actions ordinaires comprenant des titres de chacune des sociétés d'assurance vie canadiennes suivantes :

Great-West Lifeco Inc.

iA Société financière inc.

Société Financière Manuvie

Financière Sun Life inc.

La Société peut également investir jusqu'à 20 % de sa valeur liquidative dans des actions de sociétés d'assurance vie étrangères ou de sociétés des services financiers canadiennes ou étrangères autres que les quatre sociétés d'assurance vie canadiennes indiquées précédemment. En complément des dividendes reçus sur le portefeuille, et afin de réduire les risques, la Société vend à l'occasion des options d'achat couvertes sur la totalité ou sur une partie des actions ordinaires du portefeuille.

La Société offre deux types d'actions :

Actions privilégiées

Les objectifs de placement concernant les actions privilégiées sont les suivants :

1. verser aux porteurs des dividendes mensuels cumulatifs sur actions privilégiées à taux variable, dont le taux annuel correspond au plus élevé des deux montants suivants :
i) 7,0 % du prix d'émission initial de 10 \$ et ii) le taux préférentiel canadien courant majoré de 2 % sur le prix d'émission initial de 10 \$, à concurrence de 9,0 % (auparavant, au plus élevé des deux montants suivants : 6,5 % ou le taux préférentiel canadien courant majoré de 2 %, à concurrence de 8 %);
2. verser aux porteurs le prix d'émission initial de 10 \$ à la date de dissolution fixée au 1^{er} décembre 2030 (date pouvant être reportée par tranche de six ans).

Actions de catégorie A

Les objectifs de placement concernant les actions de catégorie A sont les suivants :

1. verser aux porteurs des dividendes établis à l'occasion par les administrateurs de la Société;
2. vers la date de dissolution, verser aux porteurs le montant restant après le paiement des montants dus aux porteurs d'actions privilégiées.

RISQUE

Les risques liés au placement dans les titres de la Société restent tels qu'ils ont été décrits dans la notice annuelle du 23 février 2026. En outre, la note 5 des états financiers (« Gestion du risque lié aux instruments financiers ») contient des renseignements sur les types de risques spécifiques associés aux placements financiers de la Société.

RÉSULTATS

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025, les marchés des actions nord-américains ont réalisé une bonne performance. Les actions canadiennes ont fait preuve de résilience malgré le contexte actuel d'incertitude macroéconomique et politique, en partie soutenues par la vigueur de certains secteurs, notamment l'énergie, les matériaux et les produits financiers. Les rendements ont été atteints malgré les périodes de volatilité liées à l'évolution des politiques commerciales à l'échelle mondiale et aux données économiques inégales. Aux États-Unis, le ralentissement de l'inflation et la stabilité générale des conditions des sociétés ont offert un contexte plus favorable pour les activités des entreprises et les marchés des actions. Sur les deux marchés, l'atténuation des pressions sur les prix et l'évolution des attentes à l'égard de la politique monétaire ont contribué à réduire le risque de baisse et à stabiliser les conditions du marché, mais les investisseurs sont demeurés prudents et attentifs à l'évolution de la conjoncture macroéconomique, particulièrement au Canada.

L'économie canadienne a fait preuve d'une certaine résilience malgré les pressions externes et a évité une récession technique, la croissance ayant légèrement rebondi au troisième trimestre. Ce rebond est en partie attribuable à l'augmentation des dépenses d'investissement du secteur public et des dépenses liées aux programmes gouvernementaux, y compris les projets d'infrastructure et les services publics, ainsi qu'à la reprise des exportations. Le secteur de l'immobilier résidentiel s'est stabilisé à des niveaux faibles, tandis que les dépenses de consommation sont demeurées limitées en raison de l'affaiblissement du marché de l'emploi. Aux États-Unis, l'inflation était à la baisse au cours de l'exercice et les conditions du marché de l'emploi se sont affaiblies, mais l'activité économique globale est demeurée conforme à la croissance continue.

La politique monétaire a fortement influé sur les conditions du marché. Au Canada, la Banque du Canada a réduit le taux du financement à un jour de 50 points de base au cours de la période en raison de l'atténuation de l'inflation et de la faiblesse économique persistante. Aux États-Unis, la Réserve fédérale a également assoupli sa politique monétaire au cours de l'exercice et avait abaissé le taux cible des fonds fédéraux d'un total de 50 points de base en octobre 2025, pour ensuite le maintenir inchangé jusqu'à la fin de novembre 2025. La baisse des taux d'intérêt a entraîné des conditions financières plus accommodantes, allégé les coûts d'emprunt et soutenu l'activité sur le marché, en particulier dans les secteurs sensibles aux taux d'intérêt.

L'évolution des politiques commerciales et des événements géopolitiques a également influé sur les conditions du marché tout au long de l'année. L'incertitude persistante liée aux échanges commerciaux entre les principaux partenaires commerciaux du Canada ainsi que l'évolution des politiques budgétaires et commerciales aux États-Unis ont nui à la confiance des entreprises et contribué à la volatilité périodique des marchés. Dans ce contexte, le secteur financier canadien, y compris les plus grandes banques canadiennes, ont continué de contribuer au rendement des marchés, soutenus par la croissance généralement résiliente des bénéfices ainsi qu'une situation financière et des liquidités solides, même si le ralentissement de la croissance du crédit et les pressions sur les coûts se faisaient de plus en plus sentir dans certains secteurs.

Au 30 novembre 2025, l'actif net de la Société s'élevait à 282,7 M\$ (191,8 M\$ au 30 novembre 2024) et l'actif net par unité de la Société s'élevait à 17,08 \$ (17,78 \$ au 30 novembre 2024, compte non tenu du fractionnement des actions de catégorie A selon un ratio de 10 pour 100 le 19 décembre 2024). Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025, le produit net de l'émission d'actions s'élevait à 101,7 M\$, y compris l'émission de 2 518 000 actions privilégiées à 10,55 \$ l'action et de 2 118 000 actions de catégorie A à 6,35 \$ l'action, pour un produit brut de 40,0 M\$, dans le cadre d'un placement secondaire effectué le 26 juin 2025. La rémunération des placeurs pour compte et les frais

d'émission se sont établis à 1,5 M\$. Les rachats totalisaient 15,5 M\$ et comprenaient des paiements effectués en vertu du droit de rachat spécial lié au report de la date de dissolution de la Société, du 1^{er} décembre 2024 au 1^{er} décembre 2030, en vertu duquel la Société a racheté 6 700 actions privilégiées et 1 977 328 actions de catégorie A le 16 décembre 2024.

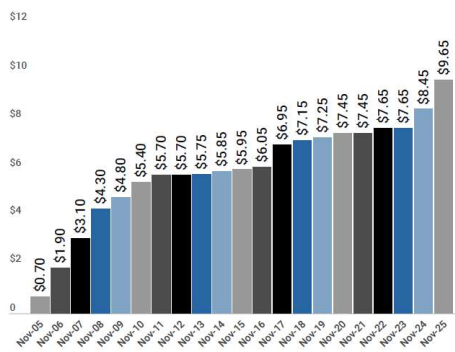
Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025, la Société a vendu 3 328 476 actions privilégiées et 4 648 100 actions de catégorie A dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 10,60 \$ par action privilégiée et de 6,29 \$ par action de catégorie A. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 35,3 M\$, de 34,6 M\$ et de 0,7 M\$, tandis que le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions de catégorie A ont été respectivement de 29,2 M\$, 28,7 M\$ et de 0,5 M\$.

La Société continue d'investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des sociétés des services financiers autres que les quatre principales sociétés d'assurance vie.

Le programme de vente d'options d'achat couvertes a continué d'offrir un revenu supplémentaire et un complément aux revenus de dividendes du portefeuille.

Actions de catégorie A - Distributions

Le total des distributions versées au cours de l'exercice est de 1,20 \$ par action de catégorie A.



Distributions sur les actions de catégorie A depuis l'établissement

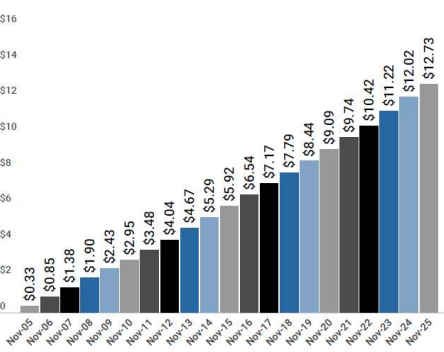


9.65

Cumul des distribution versées sur les actions de catégorie A depuis l'établissement

Actions privilégiées - Distributions

Le total des distributions versées au cours de l'exercice est de 0,7091 \$ par action privilégiée.



Distributions sur les actions privilégiées depuis l'établissement



12.73

Cumul des distributions versées sur les actions privilégiées depuis l'établissement

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

L'escalade des tensions militaires et l'incertitude persistante entourant les relations commerciales à travers le monde pourraient contribuer à la volatilité des marchés et avoir une incidence sur le portefeuille de placement de la Société.

Le 29 mai 2025, la Société a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat ») de ses actions privilégiées et actions de catégorie A par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation parallèle canadien. Aucune de ces actions n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025.

En vertu du droit de rachat spécial lié au report de sa date de dissolution, du 1^{er} décembre 2024 au 1^{er} décembre 2030, la Société a racheté 6 700 actions privilégiées et 1 977 328 actions de catégorie A, pour des montants respectifs de 67 000 \$ et de 15 383 612 \$ le 16 décembre 2024.

Après le règlement du droit de rachat spécial, les actions de catégorie A des porteurs d'actions de catégorie A inscrits au 19 décembre 2024 ont été fractionnées, les porteurs recevant 10 actions supplémentaires pour chaque 100 actions de catégorie A détenues. Un total de 889 707 actions de catégorie A ont été émises dans le cadre du fractionnement d'actions.

Parallèlement au report de sa date de dissolution, la Société a modifié, à effet du 1^{er} décembre 2024, le taux des dividendes mensuels cumulatifs sur actions privilégiées à taux variable versés aux porteurs d'actions privilégiées afin qu'il corresponde au taux annuel le plus élevé entre i) 7,0 % (auparavant, 6,5 %) du prix d'émission initial de 10 \$ et ii) le taux préférentiel canadien courant majoré de 2 % (selon le prix d'émission initial de 10 \$, pour un maximum de 9 % [auparavant, 8 %]).

Le 11 février 2026, la Société a effectué un placement de 4 082 000 actions privilégiées à 10,45 \$ l'action et de 2 282 000 actions de catégorie A à 7,65 \$ l'action, pour un produit brut de 60 114 200 \$, et un produit net de 57 898 915 \$.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest »), à titre de gestionnaire de portefeuille et de gestionnaire, reçoit des frais de gestion de la Société selon les conditions décrites à la rubrique « Frais de gestion » ci-après.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Les tableaux suivants présentent les principales données financières relatives à la Société et ont pour objet d’aider le lecteur à comprendre les résultats financiers pour les cinq derniers exercices. Les renseignements proviennent des états financiers annuels de la Société. Les informations figurant dans ce tableau sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre l’actif net par unité à l’ouverture et à la clôture.

Actif net par unité de la Société

	Exercices clos les 30 novembre				
	Avant le fractionnement des actions de catégorie A de décembre 2024 ⁴⁾				
	2025	2024	2023	2022	2021
Actif net par unité à l’ouverture de l’exercice ¹⁾	17,78 ⁶⁾	14,38	13,37	13,99	12,61
Augmentation (diminution) liée aux activités					
Total des revenus	0,59	0,65	0,69	0,59	0,54
Total des charges	(0,18)	(0,17)	(0,15)	(0,15)	(0,15)
Gains réalisés de l’exercice	0,24	1,24	0,01	0,21	0,11
Gains latents de l’exercice	1,64	3,26	1,24	(0,38)	1,62
Total de l’augmentation (de la diminution) liée aux activités ²⁾	2,29	4,98	1,79	0,27	2,12
Distributions ³⁾					
Dividendes canadiens	(1,68)	(1,60)	(0,80)	(0,88)	(0,65)
Dividendes sur gains en capital	(0,23)	-	-	-	-
Total des distributions annuelles	(1,91)	(1,60)	(0,80)	(0,88)	(0,65)
Actif net par unité à la clôture de l’exercice	17,08	17,78 ⁵⁾	14,38	13,37	13,99
Actif net par action privilégiée	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Actif net par action de catégorie A	7,08	7,78 ⁵⁾	4,38	3,37	3,99
Actif net par unité à la clôture de l’exercice	17,08	17,78 ⁵⁾	14,38	13,37	13,99

- 1) L’actif net par unité correspond à l’écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l’actif net attribuable aux porteurs d’actions rachetables de catégorie A, à la date d’évaluation, divisé par le nombre d’unités en circulation à ce moment.
- 2) Le total de l’augmentation (de la diminution) liée aux activités est calculé avant le versement des distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A et des autres revenus (charges) liés aux actions privilégiées. Ce total est fonction du nombre moyen pondéré d’unités en circulation au cours de l’exercice.
- 3) Les distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont établies en fonction du nombre d’actions privilégiées et d’actions de catégorie A en circulation à la date de clôture des registres au moment de chaque distribution, et sont versées en espèces. Le statut des distributions est fonction du traitement fiscal dont bénéficient les investisseurs.
- 4) En raison du fractionnement des actions de catégorie A selon un ratio de 10 pour 100 le 19 décembre 2024, les chiffres comparatifs des exercices précédents ne peuvent être comparés avec les chiffres présentés au 30 novembre 2025.
- 5) Compte tenu du fractionnement des actions de catégorie A selon un ratio de 10 pour 100 le 19 décembre 2024, qui a eu lieu après la clôture de l’exercice, l’actif net par unité et l’actif net par action de catégorie A au 30 novembre 2024 ont été respectivement de 17,08 \$ et de 7,08 \$.
- 6) L’actif net par unité à l’ouverture de l’exercice est établi selon l’actif net par action de catégorie A de 7,78 \$, compte non tenu du fractionnement des actions de catégorie A selon un ratio de 10 pour 100 le 19 décembre 2024. L’actif net par action de catégorie A et l’actif net par unité au début de l’exercice, compte tenu du fractionnement des actions, ont été respectivement de 7,08 \$ et de 17,08 \$.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	Exercices clos les 30 novembre				
	2025	2024	2023	2022	2021
Valeur liquidative (en millions) ¹⁾	282,7 \$	191,8 \$	166,6 \$	166,8 \$	174,0 \$
Nombre d'unités en circulation ²⁾	16 552 878	10 783 409	11 589 004	12 472 701	12 434 901
Ratio des frais de gestion de base ³⁾	1,02 %	1,00 %	1,01 %	0,98 %	0,97 %
Ratio des frais de gestion, compte tenu des charges non récurrentes liées à un placement ⁴⁾	2,41 %	1,08 %	1,01 %	1,08 %	0,97 %
Ratio des frais de gestion par action de catégorie A ⁵⁾	18,14 %	18,08 %	24,46 %	23,05 %	19,57 %
Taux de rotation du portefeuille ⁶⁾	8,89 %	16,90 %	3,11 %	5,23 %	5,31 %
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,06 %	0,09 %	0,09 %	0,07 %	0,12 %
Cours de clôture (TSX) :					
Actions privilégiées	10,59 \$	10,50 \$	10,20 \$	10,00 \$	10,18 \$
Cours de clôture (TSX) :					
Actions de catégorie A	6,70 \$	7,00 \$	3,63 \$	2,96 \$	3,85 \$

1) Données arrêtées au 30 novembre.

2) Si le nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation n'est pas égal, le montant notionnel de l'unité correspondra au quotient du total de la valeur liquidative de la Société divisé par la somme de la valeur liquidative par action attribuable aux actions privilégiées et aux actions de catégorie A.

3) Un ratio des frais de gestion de base par unité distinct est présenté afin de refléter les charges d'exploitation courantes de la Société. Ce ratio est établi en fonction du total des charges pour l'exercice en question et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la Société pour l'exercice. Il exclut les commissions de courtage et les autres coûts de transactions, les retenues d'impôts, les distributions versées sur les actions privilégiées et les charges non récurrentes liées à un placement.

4) Les frais d'émission d'actions, qui comprennent les frais liés à la rémunération des placeurs pour compte et les autres charges liées au placement, sont des charges initiales non récurrentes engagées pour le lancement de la Société ou pour tout placement secondaire subséquent. Les frais engagés dans le cadre de placements secondaires ont été contrebalancés par l'accroissement de la valeur liquidative par unité de ces placements.

5) Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A est calculé conformément aux exigences du Règlement 81-106. Selon ce règlement, toutes les sociétés à actions scindées doivent établir un ratio des frais en affectant toutes les charges d'exploitation courantes de la Société (à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions, et des retenues d'impôts), toutes les distributions versées sur les actions privilégiées et tous les frais d'émission aux actions de catégorie A et présenter ce ratio sous forme de pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne attribuable aux actions de catégorie A pour l'exercice. Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A ne doit pas être interprété comme le rendement requis nécessaire à la Société ou aux actions de catégorie A pour couvrir les charges d'exploitation de la Société. Ce calcul est fondé uniquement sur une partie de l'actif de la Société alors que la Société se sert de la totalité de son actif pour générer des rendements de placement.

6) Le taux de rotation du portefeuille de la Société indique le degré d'intervention de QuadraVest. Un taux de rotation de 100 % signifie que la Société achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. La Société utilise une stratégie de vente d'options d'achat couvertes. De ce fait, le taux de rotation du portefeuille peut être plus élevé que celui des fonds communs de placement ordinaires. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations payables par la Société sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Société.

7) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la Société au cours de l'exercice.

FRAIS DE GESTION

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Selon la convention de gestion, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,10 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation

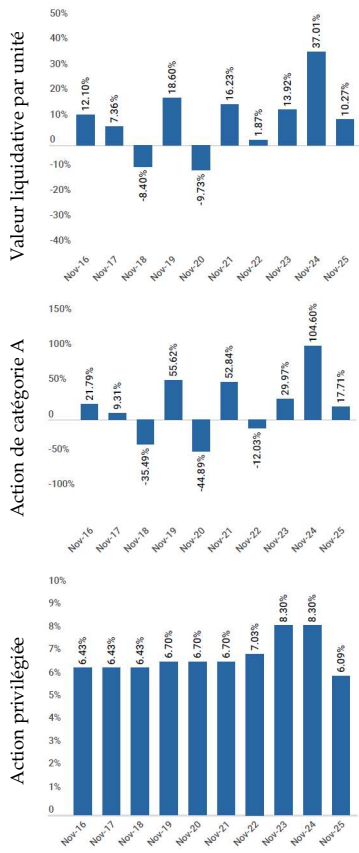
Les frais de gestion de base ont été utilisés par Quadravest pour couvrir les coûts liés à l'analyse des placements, à la prise de décisions de placement et à la conclusion d'ententes de courtage pour l'achat et la vente de titres, notamment dans le cadre du programme de vente d'options d'achat couvertes. Les frais d'administration ont couvert les services administratifs requis par la Société, notamment en matière d'exploitation, de comptabilité générale, de communication avec les porteurs d'actions et de communication de l'information réglementaire.

RENDEMENT PASSÉ

Rendement annuel

Les graphiques à barres qui suivent présentent le rendement passé 1) selon la valeur liquidative par unité, 2) des actions privilégiées selon la valeur liquidative, et 3) des actions de catégorie A selon la valeur liquidative pour chacun des dix derniers exercices. Chaque barre des graphiques représente, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse d’une unité, d’une action privilégiée ou d’une action de catégorie A au cours de l’exercice. Voici quelques points à noter au sujet des graphiques ci-dessous :

- a) L’information sur le rendement suppose que toutes les distributions en espèces versées par la Société au cours des exercices présentés ont été réinvesties dans d’autres titres de la Société;
- b) L’information sur le rendement ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions et des autres charges facultatives qui auraient entraîné une diminution du rendement ou de la performance;
- c) Le rendement passé de la Société n’est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.



- 1) Les rendements par unité et par action de catégorie A pour l’exercice clos le 30 novembre 2019 reflètent le fractionnement des actions de catégorie A le 21 décembre 2018.
- 2) Les rendements par unité et par action de catégorie A pour l’exercice clos le 30 novembre 2025 reflètent le fractionnement des actions de catégorie A le 19 décembre 2024.

RENDEMENT ANNUEL COMPOSÉ

Le tableau suivant présente le rendement annuel composé de la Société pour chacune des périodes de un, trois, cinq et dix ans closes le 30 novembre 2025 et depuis l'établissement :

	Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établis- sement
Canadian Life Companies Split Corp. – unité	10,27 %	19,84 %	15,30 %	9,17 %	5,04 %
Canadian Life Companies Split Corp. – action privilégiée	6,09 %	7,56 %	7,28 %	6,91 %	6,27 %
Canadian Life Companies Split Corp. – action de catégorie A	17,71 %	46,28 %	33,30 %	11,98 %	1,91 %

INDICES BOURSIERS¹⁾

Indice S&P/TSX de la finance	27,62 %	21,96 %	19,37 %	13,73 %	10,95 %
------------------------------	---------	---------	---------	---------	---------

1) Étant donné que la Société est limitée à un univers de placement spécifique et qu'elle recourt à un programme de vente d'options d'achat couvertes pour générer des revenus supplémentaires, son profil d'investissement est particulier. Toute comparaison avec d'autres indices boursiers pourrait par conséquent ne pas convenir.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

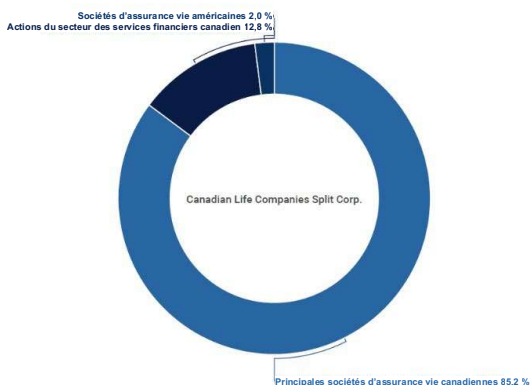
Tous les placements au 30 novembre 2025

Nom	Pondération (%)
Société Financière Manuvie	21,5
Financière Sun Life inc.	20,8
iA Société financière inc.	19,6
Great-West Lifeco Inc.	15,6
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,2
La Banque Toronto-Dominion	3,3
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,5
Banque de Montréal	1,6
Prudential Financial Inc.	0,6
Aflac Inc.	0,6
Metlife Inc.	0,3
Lincoln National Corp.	0,3
Total des positions acheteur en pourcentage de l'actif net	90,9
Trésorerie	9,4
Autres actifs (passifs), montant net	-0,3
	100,0

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations de portefeuille courantes de la Société.
Des mises à jour trimestrielles sont disponibles.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

Le diagramme qui suit présente la répartition des actifs de la Société entre les principaux placements canadiens du secteur des assurances et les placements des services financiers américains et canadiens.



CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de Canadian Life Companies Split Corp. (la « Société ») ont été préparés par Quadravest Capital Management Inc. (le « gestionnaire » de la Société) et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société. Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers ainsi que dans les autres sections du rapport annuel.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité). Les informations significatives sur les méthodes comptables applicables à la Société sont décrites à la note 3. Le conseil d'administration de la Société, auquel il revient de veiller à ce que la direction assume sa responsabilité en matière de communication de l'information financière, a examiné et approuvé les présents états financiers.

Le gestionnaire a, sur approbation du conseil d'administration, retenu les services du cabinet d'experts-comptables PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre d'auditeur indépendant de la Société. L'auditeur a effectué l'audit des états financiers de la Société selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada, lui permettant de donner aux porteurs d'actions son opinion sur les états financiers. L'auditeur a accès sans réserve au comité d'audit pour discuter de ses constatations.

WAYNE FINCH

Chef de la direction, président et administrateur
Quadravest Capital Management Inc.

SILVIA GOMES

Chef des finances
Quadravest Capital Management Inc.